

Grandes lignes de la communication sur la Présidence française de l'Union européenne présentées par M. Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes au Conseil des Ministres (19 septembre)

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne au second semestre de l'année 2008 sera **une présidence citoyenne et européenne.**

1. Elle sera l'occasion d'un rendez-vous privilégié de la France avec l'Europe, d'autant que la suivante n'interviendra pas avant 2022. Elle permettra de confirmer le « retour de la France en Europe » et notre capacité à donner des impulsions significatives au projet européen. Ce rendez-vous doit aussi être celui du « retour de l'Europe en France ».

Elle nous revient dans un contexte particulier, à quelques mois du renouvellement des institutions européennes (Parlement européen et Commission) et au moment où nous devons préparer l'entrée en vigueur du traité simplifié, prévue en 2009, que la France souhaite être l'un de premiers pays à ratifier. En particulier, il s'agira de préparer la présidence stable de l'Union européenne et la mise en place du nouveau Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que du service européen d'action extérieure.

En outre, la présidence s'inscrira dans le cadre des travaux du Comité des sages chargé de réfléchir à « Quelle Europe en 2020-2030 ? », initiative du Président Nicolas Sarkozy qui a reçu le soutien de nos partenaires allemands.

2. Nous nous y préparons très activement, c'est l'objet de cette communication du 19 septembre que de mobiliser l'ensemble des membres du gouvernement sur cette échéance.

- Visite de chacune des capitales de l'Union avant le 1er juillet par le Président de la République et le Premier ministre. MM. Bernard Kouchner et Jean-Pierre Jouyet se seront rendus dans quatorze Etats membres d'ici la fin du mois de septembre.

- Multiplication des contacts préparatoires avec toutes les institutions européennes. Le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes a déjà passé vingt-huit jours à Bruxelles, Strasbourg ou Luxembourg. Ces contacts doivent naturellement être étroitement coordonnés sous l'autorité du Premier ministre.

- Présence ministérielle assidue aux sessions du Conseil, rencontres ministérielles bilatérales.

- Installation d'un Secrétariat général de la présidence française de l'Union européenne doté d'un programme budgétaire de 190 M€ d'autorisations d'engagement.

- Renforcement de notre Représentation permanente auprès de l'Union européenne qui jouera un rôle décisif (présidence de la majorité des groupes de travail, près de 200), ainsi que le SGAE, qui assure à Paris la préparation des arbitrages interministériels.

- Elaboration d'un calendrier sur la base d'un recensement en cours d'achèvement de toutes les questions dont nous hériterons dans tous les domaines et sur lesquels des accords politiques et des textes sont attendus.

- Multiplication des contacts, qui exige une coordination sous l'autorité du Premier ministre : c'est le sens de la réactivation des Comités interministériels sur l'Europe, sous la présidence du Premier ministre et de la tenue prochaine d'un séminaire gouvernemental.

3 - Le succès de cette Présidence tiendra à l'identification de quelques priorités, dégagées par le Président de la République et le Premier ministre : immigration, énergie, environnement, Europe de la défense et respect de nos engagements européens, mais aussi à notre capacité à former des accords avec nos partenaires sur les principaux chantiers en cours.

- Parmi les textes dont la Présidence française héritera au Conseil, figurent en particulier les « paquets » environnement (nouveau système des permis d'émission, préparation du « post-Kyoto ») et énergie.

- La stratégie de Lisbonne, autour de la promotion de l'emploi, de l'innovation et de la recherche au service de la croissance sera mise en œuvre conformément aux travaux en cours sous présidence portugaise qui visent à en renforcer l'efficacité au service de la compétitivité de l'Europe.

- La présidence française devra également initier les réflexions sur le réexamen des politiques européennes et de leur financement après 2013, en particulier sur la politique agricole commune.

- De même, il est important de nourrir l'idée et l'esprit européen par des projets et expériences concrètes. Chacun se félicite du programme d'échange Erasmus, mais son bénéfice demeure limité à quelques uns : pourquoi ne pas élargir ce programme à toute une classe d'âge, dans les secteurs académiques, mais aussi professionnels et associatifs pour faire émerger une véritable « Génération Europe ». Un autre projet très concret est celui de l'organisation, au niveau européen, de la gestion civile des crises, pour coordonner les moyens face aux catastrophes naturelles telles que les incendies. La mise en place d'une « alerte enlèvement » au niveau européen pourrait être étudiée. Une attention particulière sera également portée à des sujets tels que la lutte contre l'exclusion et l'intégration sur le marché du travail.

- Avec les pays dits tiers de l'Europe, l'idée est de profiter de notre présidence pour accélérer l'émergence de l'Europe comme acteur global dans la mondialisation. Une approche globale avec nos principaux partenaires sera recherchée, incluant les migrations, l'environnement et la propriété intellectuelle..

- La lutte contre la pauvreté et le financement du développement seront également des axes forts de notre Présidence.

4 - Nous voulons enfin que cette Présidence permette de renouveler l'adhésion des Français à l'Europe, en montrant sa plus-value et ce qu'elle apporte concrètement aux Européens dans la mondialisation.

- Une saison culturelle européenne accompagnera notre présidence.

- Nous réfléchissons dès maintenant à des modalités innovantes d'association de la société civile avec des ateliers qui déboucheraient sur des conventions thématiques en région.

28 septembre 2007 N°28

La présidence française du Conseil de l'Union Européenne

✓ Le Président de la République, Nicolas SARKOZY, a déclaré le 27 août dernier, à l'occasion de la conférence des Ambassadeurs : « *Je suis de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de France forte sans l'Europe et qu'il n'y a pas d'Europe puissante sans la France* ».

✓ La France a proposé, sitôt après l'élection de Nicolas SARKOZY à la Présidence de la République, de remettre l'Europe en marche en proposant l'adoption d'un Traité simplifié, réformant les traités existants, pour sortir l'Union européenne de la panne institutionnelle dans laquelle elle se trouvait. L'accord de Bruxelles, acquis lors du Conseil européen des 21 et 22 juin derniers et qui doit largement à la qualité de la dynamique franco-allemande, a pour ambition de déboucher sur un nouveau traité. Celui-ci sera ratifié dans les prochains mois, avec une entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2009.

✓ La présidence française de l'Union européenne, à compter du 1^{er} juillet 2008, intervient donc à un moment crucial de l'histoire de la construction européenne. Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et européennes chargé des Affaires européennes a présenté en Conseil des Ministres le 19 septembre dernier une communication relative à la préparation par les administrations de la prochaine Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

1. La présidence française de l'Union européenne au second semestre de l'année 2008 marquera « le retour de la France en Europe ».

UNE PRESIDENCE FRANÇAISE QUI INTERVIENT A LA VEILLE D'UN MOMENT CLEF DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE.

✓ Cette présidence précédera la mise en œuvre du nouveau traité dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} janvier 2009. La France sera donc chargée de préparer cette échéance cruciale et notamment les principales innovations institutionnelles : présidence stable du Conseil européen, Haut-Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, service d'action extérieure européen.

✓ D'ores et déjà, le Président de la République a souhaité que, d'ici la fin de l'année, soit mis en place un comité de sages de très haut niveau pour réfléchir de manière prospective à : « quelle Europe en 2020-2030 et pour quelles missions ? ». Ce comité devrait remettre ses conclusions et propositions en 2009.

LA PRESIDENCE FRANÇAISE AURA LA CHARGE DE FAIRE AVANCER CERTAINS CHANTIERS D'ORES ET DEJA BIEN IDENTIFIES :

✓ L'adoption du « paquet environnement » qui comportera des modifications sur le système des permis d'émission, des dispositions en faveur des énergies renouvelables et le partage du fardeau dans la lutte contre les changements climatiques.

✓ L'approfondissement du marché intérieur, notamment dans le domaine énergétique.

✓ Le réexamen des politiques européennes et de leur financement, incluant en particulier la réforme de la Politique Agricole Commune après 2013.

2. La présidence française de l'Union dans dix mois seulement doit, dès à présent, mobiliser toute l'énergie du Gouvernement.

L'ORGANISATION DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE NECESSITE UNE PREPARATION RIGOUREUSE « EN AMONT »

✓ Ainsi que le souligne le Président de la République « *il va nous falloir jouer collectif et nous mettre à l'écoute de tous nos partenaires* ». Chacune des capitales de l'Union recevra avant le 1^{er} juillet 2008, la visite du Président de la République ou bien celle du Premier ministre, François FILLON. Bernard KOUCHNER, Ministre des Affaires étrangères et Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes se rendront chez les 26 Etats pour préparer ces déplacements.

✓ Cette préparation « en amont » nécessite également une présence forte des membres du Gouvernement dans les sessions du Conseil, ce qui est d'ores et déjà le cas, mais qui pourra être renforcée, notamment à l'égard du Parlement européen.

✓ Cette mobilisation ne va pas sans coordination :

- le Représentation permanente auprès de l'Union européenne jouera un rôle décisif, en particulier pour la préparation des travaux du Conseil et la présidence des 200 groupes de travail.
- Le Secrétariat Général de la Présidence Française, institué sous l'autorité du Premier ministre, assurera l'organisation des principales manifestations organisées dans le cadre de la Présidence. Claude Blanchemaison a été nommé en Conseil des ministres à la tête de ce secrétariat général, doté d'un budget de 190 millions d'euros pour organiser dans les meilleures conditions ces manifestations.
- Le Secrétariat général des affaires européennes assure, conformément à ses missions, la préparation des arbitrages interministériels sur les sujets et questions à dimension communautaire.

L'IDENTIFICATION DES PRIORITES DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE.

✓ Bernard KOUCHNER et Jean-Pierre JOUYET, sous l'autorité du Premier ministre, préparent l'élaboration des grandes priorités de la Présidence française.

✓ D'ores et déjà, le Président de la République a indiqué trois grandes priorités : une gestion globale et concertée des migrations, une politique de l'énergie et du développement durable. Cette présidence devra également être mise au service de la sécurité et de la protection des citoyens (défense, sécurité alimentaire, protection civile), de la croissance et de l'emploi des économies européennes.

✓ Ces chantiers passeront également par la promotion d'initiatives concrètes auprès de nos partenaires :

- en matière de justice et d'affaires intérieures : l'eupéanisation des dispositifs « alerte-enlèvement », la protection consulaire commune en Europe, la sécurité civile coordonnée.
- en matière de relations extérieures : la préparation des sommets avec les principaux pays émergents (Chine, Inde, Corée du Sud) occuperont également les travaux de la présidence française.
- Pour faire vivre l'Europe, la rendre plus accessible et visible pour les citoyens, faire de cette présidence de l'Union l'occasion d'un nouveau rendez-vous entre les Français et l'Europe, une présidence citoyenne. Dans cette perspective, des conventions thématiques seront organisées en région, des projets visant à donner à chaque jeune européen la possibilité de vivre une expérience universitaire, professionnelle ou associative dans un autre pays d'Europe, l'organisation d'une saison culturelle européenne qui accompagnera cette présidence seront autant de moyens d'associer chacun à cette échéance particulière.

Laurent WAUQUIEZ